

Cet ouvrage était attendu depuis long-temps et avec trop d'impatience pour ne pas être bien accueilli ; le succès n'en fut point équivoque, et les louanges que lui prodiguèrent les plus habiles littérateurs dédommagèrent amplement Brossette de celles que lui refusaient Desfontaines et Lenglet du Fresnoy. Ce dernier surtout, qui lui en voulait par rapport à sa liaison avec Rousseau dont il était ennemi, se déchaîna avec animosité, et donna même, en 1733, une nouvelle édition des œuvres de Regnier (1), qui devait être dédiée à Rousseau, par une épître satirique sous le nom de Brossette. Mais le poète ayant été informé de ce projet par l'abbé de Vayrac, qui était alors dans les Pays-Bas, mit tout en œuvre pour faire supprimer l'épître ; il employa le crédit du comte de Sintzindorf, alors ambassadeur de Charles VI, en Hollande. L'épître ne parut donc pas dans l'édition de Regnier ; elle ne fut pas perdue pour cela, car l'abbé Lenglet, jaloux de conserver ce monument de sa colère, l'inséra à la fin tome I^{er} de son livre : *De l'usage des Romans*.

En 1822, M. Viollet Le Duc publia les *Œuvres de Mathurin Regnier*, etc. ; Paris, Desoer, in-18, édition elzévirienne. Les notes sont celles de Brossette, auxquelles l'éditeur a fait des changements très-légers, quelques retranchements et un fort petit nombre d'additions. On ne pouvait mieux faire que de réimprimer ce commentaire, qui a mérité les suffrages des gens de lettres ; mais pourquoi, en le reproduisant, n'a-t-on pas inscrit le nom de Brossette sur le frontispice ? C'est un reproche que nous, qui sommes de notre pays, pouvons bien faire à M. Viollet Le Duc. *Cuique suum*. Il faut que chacun recueille la gloire et l'honneur qui lui reviennent (2).

(1) Sous le titre : *Les Œuvres du poète Regnier, avec quelques nouvelles notes et des poésies qui n'étaient pas dans les anciennes éditions* ; Amsterdam, 1733, in-4^o.

(2) Breghot du Lut, *Mélanges*, t. II, p. 79. — *Archives du Rhône*, t. VIII, p. 132.